



► Bienvenue sur le site de l'ARCEP : <http://www.arcep.fr> ►

Bonjour,

Nous avons publié hier soir un document d'orientation concernant **la MONTÉE en DÉBIT**.

De quoi s'agit-il ?

La possibilité pour les opérateurs alternatifs d'avoir accès, dans le cadre du dégroupage, à la boucle locale en cuivre de France Télécom au niveau des répartiteurs a permis, depuis une dizaine d'années, le développement de la concurrence et l'apparition d'offres d'accès à Internet parmi les moins chères du monde, très favorables aux consommateurs.

Afin d'offrir à des consommateurs encore plus nombreux des débits plus importants, plusieurs solutions techniques sont envisageables, le déploiement de la fibre optique jusqu'à l'abonné (FttH) constituant la solution la plus pérenne sur la plus grande partie du territoire.

Des solutions intermédiaires de montée en débit sont par ailleurs mobilisables, notamment celles consistant à amener la fibre optique jusqu'au sous-répartiteur pour permettre l'accès à la sous-boucle locale de France Télécom.

Après avoir consulté l'ensemble des acteurs du secteur et recueilli l'avis de l'Autorité de la concurrence, l'ARCEP publie des orientations relatives à la mise en œuvre de ces solutions de montée en débit via l'accès à la sous-boucle locale.

- *** Dans les zones où le déploiement du FttH est prévu à court ou moyen terme (3 à 5 ans)**, l'ARCEP recommande aux acteurs publics et privés de ne pas déployer de solutions intermédiaires de montée en débit et de concentrer leurs efforts et leurs moyens sur ces déploiements de réseaux à très haut débit FttH.
- *** Là où le déploiement du FttH n'est pas prévu à court ou moyen terme**, l'ARCEP estime que les solutions d'accès à la sous-boucle permettent d'apporter une montée en débit et peuvent donc être mises en œuvre rapidement, notamment par les collectivités territoriales.

D'ici mi-2010, après la fin des travaux techniques engagés, et conformément à ses obligations réglementaires, France Télécom précisera donc son offre de référence permettant l'injection de signaux DSL à la sous-boucle.

NB : le communiqué de presse, la synthèse de la consultation publique, les 26 contributions reçues (4 fichiers zip) ainsi que les orientations sont en ligne sur [http://www.arcep.fr/index.php?id=8571&tx_gsactualite_pi1\[uid\]=1255&tx_gsactualite_pi1\[annee\]=&tx_gsactualite_pi1\[theme\]=&tx_gsactualite_pi1\[motscle\]=&tx_gsactualite_pi1\[backID\]=26&cHash=a702e80530](http://www.arcep.fr/index.php?id=8571&tx_gsactualite_pi1[uid]=1255&tx_gsactualite_pi1[annee]=&tx_gsactualite_pi1[theme]=&tx_gsactualite_pi1[motscle]=&tx_gsactualite_pi1[backID]=26&cHash=a702e80530)